

d' accord !

Le premier anniversaire de la formation du gouvernement de coalition est marqué par une unanimité vraiment remarquable. Tout le monde dénonce les mêmes maux, tout le monde est résolu à les faire disparaître, tout le monde aspire aux mêmes réformes.

Le Premier ministre, les principaux responsables du gouvernement, ministres, présidence du Conseil, les grands bailleurs de fonds -FMI, Banque mondiale, AFD ..., les chefs d'entreprise qu'ils soient Cambodgiens ou étrangers, les partis politiques de la coalition et l'opposition bien sûr, les observateurs étrangers de toutes sortes, l'ASEAN, ... c'est un concert : tous décrivent les faiblesses et défauts du Cambodge, et se convainquent les uns les autres de la nécessité de réformes.

Etablir un diagnostic précis, c'est un bon départ. Définir les modalités du traitement, l'échelonnement des étapes, le coût des diverses opérations, c'est meilleur encore. C'est ce qui a été fait.

Maintenant il s'agit, puisque le Cambodge dispose des ressources nécessaires, de mettre en œuvre la thérapeutique. On quitte le domaine de l'étude et du raisonnement pour entrer dans celui moins assuré des réalités.

La Banque mondiale estime que le succès dépend avant tout des réformes que le gouvernement introduira dans la "gouvernance" : "de la rapidité et de l'ampleur des réformes publiques". Elle évoque la "faiblesse" du gouvernement.

En somme, on craignait que Hun Sen ne prenne trop d'autorité, on souhaite aujourd'hui qu'il en prenne beaucoup.

En tous cas, la volonté générale, résolue, affichée, de tous les partenaires est un élément rare qu'il faut saluer. D'accord ? Chiche ! **C.n.**

On peut se poser la question de la compétitivité du Cambodge au vu de l'évolution des agréments d'investissements : la diminution est nette :

	approuvés	mio \$
1994	36	594
1995	162	1 936
1996	192	767
1997	206	759
1998	143	854
1999 (10m) 80		434

Les raisons de cette chute sont d'une part *internes* : le climat politique a joué, et les quotas imposés par les Etats-Unis; mais surtout *extérieures* : la crise a fortement affecté les investisseurs de la zone asiatique; 65 % des projets d'investissements au Cambodge viennent de cette zone [analyse en 120].

L'intégration une chance fantastique

Mais la situation n'est mauvaise qu'en apparence. Un très grand progrès : nos analyses montrent que la proportion des projets agréés vraiment suivis de réalisation est passée de 56 % en 1994-97 à 85 % en 1999 : le Cambodge attire de plus en plus des investisseurs sérieux.

L'intégration à l'ASEAN d'autre part, et le phénomène de globalisation offrent au Cambodge une "chance fantastique".

Devons nous craindre en revanche l'invasion de produits étrangers ? Mais la situation ne peut être pire, tous les produits que nous voyons en vente viennent de l'étranger ! Elle ne peut que s'améliorer ! Il est certain que tous les efforts de libéralisation auront des effets négatifs. Mais ils se

SOK CHENDA

Secrétaire général du Conseil de Développement du Cambodge

Oui, le Cambodge peut être compétitif

Avec une conférence sur le thème "Le Cambodge est-il compétitif ?", le Secrétaire général du CDC Sok Chenda a inauguré le 29 novembre, à la salle du Centre culturel français, en présence de l'ambassadeur de France A.J. Libourel, S.E. Sok Siphana secrétaire d'Etat au Commerce, de nombreux responsables de la vie économique, d'étudiants, ... un cycle de conférences sur le Cambodge contemporain. Nous donnons ici l'essentiel de cette conférence et d'une récente interview à Cambodge Nouveau.

crédit (très restreint pour juguler la crise financière) de leurs entreprises.

compétitif, le Cambodge ?

Le Cambodge dans cet environnement prometteur sera-t-il compétitif ? La concurrence sera de toutes façons rude avec les pays de ce groupe. Le Cambodge doit se préparer dans tous les domaines, comme pour une compétition sportive : cadre légal, régime des investissements, environnement économique et financier, stratégie du gouvernement, image, ... Il lui faut bien connaître ses propres forces, les concurrents, les produits, les investisseurs ...

L'IFC a recensé les faiblesses du Cambodge [voir pp. 3-4] : manque de sécurité, de cadre légal, de ressources humaines. Mais j'estime qu'à moyen et long terme le Cambodge est compétitif. C'est un petit pays, mais très bien situé, et l'intégration est sa grande chance.

Il a des avantages comparatifs dans les domaines du Tourisme, de l'Agriculture, des industries manufacturières à forte main d'œuvre. **Tourisme** : c'est sa grande force. Encore faut-il choisir la bonne formule. Veut-on un produit banalisé ? Ou conserver au Cambodge son authenticité ? Attention à ne pas tuer la poule aux oeufs d'or !

Agriculture, agro-industrie la marge de progression est très importante, notamment pour le poisson, l'aquaculture, le caoutchouc, le bois, le soja, et beaucoup de produits à introduire ou développer comme le poivre, le piment, etc ...

Produits manufacturés : la compétition sera évidemment

(suite page 2)

résorberont peu à peu. Il faut ménager des périodes transitoires, des dérogations ... mais aller résolument vers une concurrence loyale.

Dans les années 60-70 on a vu décoller des pays que l'on voit maintenant voler haut dans le ciel, comme un vol d'oiseaux sauvages. Il faut que le Cambodge rejoigne cette formation !

2000 : meilleure

Si 1999 a été une année pas très bonne, comme on l'avait prévu, 2000 devrait être nettement meilleure. La raison principale : la reprise dans les pays touchés par la crise asiatique, la crise s'estompée, la convalescence est en bonne voie.

Selon un rapport de tendance rendu public à la conférence de l'AIA (*Asian Investment Area*) le 29 septembre à Singapour, l'un des principaux bénéficiaires de cette reprise sera le groupe des quatre nouveaux membres de l'ASEAN : le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Vietnam.

L'investissement dans ces pays dépend du rétablissement des pays les plus riches de la zone, et de l'accès au

(suite de la page 1)

SOK CHENDA

rude avec les nouveaux membres de l'ASEAN ...

sur la bonne voie

Le Cambodge a ses faiblesses, mais elles ne sont pas rédhibitoires.

Le cadre légal : on y travaille, il y a à l'Assemblée nationale une file d'attente de projets de lois, avec des débats consistants.

L'éducation primaire : nous sommes sur la bonne voie.

Le développement des ressources humaines : beaucoup d'organismes s'en occupent. On peut mieux faire, prendre mieux en compte les besoins du marché, rechercher la qualité de façon à générer plus de valeur ajoutée.

investir dans l'éducation et la formation

Ce dernier point est d'une importance particulière, parce qu'arrivent en âge de travailler des générations ven-

ues du "baby-boom".

Et aussi parce qu'on peut observer que sur 8 pays d'Asie ceux qui se sont le mieux et le plus vite tirés de la crise sont ceux qui ont depuis longtemps misé sur les ressources humaines et où les inégalités sociales sont les moins accentuées. La Malaisie par exemple a fait un parcours remarquable, elle se redresse plus vite que la Thaïlande qui a un problème avec son système éducatif.

Nous devons en tirer une leçon pour le Cambodge, et investir dans l'éducation dès le primaire.

l'ambiance du Cambodge

On se plaint au Cambodge de de ceci et de cela ... mais ailleurs, on se plaint d'autres choses !

Le président des industriels de la Confection, les chefs d'entreprise, pourraient-ils discuter

librement des taxes avec les autorités dans les pays voisins ? Tout le monde s'accorde à dire qu'au Cambodge l'air est plus léger, que l'ambiance y est bonne pour les entreprises, comparée à celles de la Chine, de certains pays de l'ASEAN. Les entreprises ont un interlocuteur, je suis là pour leur faciliter la marche.

Je fais remarquer qu'ailleurs les entreprises ont des charges sociales et fiscales importantes, alors qu'elles sont encore, au Cambodge, très faibles. Cette taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires dont se plaint M. Van Sou Ieng [président du GMAC, voir son interview en n° 123] reste très modérée, il le sait bien. Les camions par exemple utilisent les routes sans rien payer ...

Nous connaissons bien aussi nos points faibles : la cherté et la rareté des infrastructures, l'eau, l'électricité, ...

stratégies sectorielles

Considérant cependant que les investisseurs sont toujours en grande majorité des Asiatiques, et que la Confection reste très majoritaire, notre préoccupation maintenant est de faire mieux connaître le Cambodge à des pays et à des secteurs qui ne le connaissent pas encore - tout en conservant naturellement nos investisseurs anciens et d'attirer de nouveaux investisseurs par de meilleures stratégies sectorielles.

C'est pourquoi nous organisons au CDC, le 1er décembre, une importante réunion de tous les ministères concernés Agriculture, Tourisme, Commerce, Industrie, ... sur le thème :

"Quelles stratégies sectorielles pour attirer les investissements privés?"

Cela coïncide, c'est à noter, avec le premier anniversaire de la formation du gouvernement de coalition (le 30 novembre 1998). (suite p. 8)

un train de mesures pour le secteur privé

Lors de la réunion du conseil d'administration du CDC, le 1er décembre, ont été prises une série de décisions vigoureuses qui répondent à des demandes souvent exprimées par les investisseurs et les chefs d'entreprise, et marquent la volonté des autorités de renforcer le partenariat gouvernement-entreprises.

Pour les nouveaux investisseurs

● Comme il était prévu dès sa création en 1994, le CDC va devenir pour les candidats à l'investissement un "guichet unique". Il appartiendra au CDC d'instruire le dossier avec les ministères concernés. Les ministères concernés eux-mêmes, ou un secrétaire d'Etat, participeront au CDC à la réunion d'agrément des dossiers. L'agrément, avec les exonérations fiscales accordées, sera donné dans un délai de 28 jours (au lieu de 45).

Pour les entreprises établies

● Les contrôles - Douanes, Police économique, Camcontrol - se feront en même temps, devront commencer avant 9 heures du matin pour être terminées avant 15

heures le même jour.

● L'itinéraire des formulaires d'exemptions de douanes sera raccourci.

● Les produits entrant dans la fabrication des produits exportés - cartons, sacs de plastique, semelles de chaussures ... - seront exonérés de droits à l'importation.

● Les loyers des terrains consacrés aux plantations ne seront perçus au plus tôt que la première année de la récolte (plus de 5 ans pour l'hévéaculture par exemple).

● Les tarifs de l'électricité seront modifiés pour favoriser les consommateurs importants.

● Les investisseurs agréés par le CDC auront des cartes de résidents permanents (le sous-décret existe, il faut l'appliquer).

● Pour les gros investisseurs le paiement des dépôts de garantie, 1,5 à 2 % de l'investissement - remboursé par le CDC lorsque le projet est réalisé à 30 % - sera calculé en fonction de "tranches"

Nouvelles opportunités

● On recherchera des domaines où il serait approprié d'appliquer la formule BOT (build-operate-transfer), par exemple : la route

Poipet - Siem Reap, l'aéroport de Koh Kong, l'Eau, l'Electricité ... Le CDC centralisera les informations des ministères concernés et en publiera la liste.

● Les autorités provinciales et municipales délimiteront des zones industrielles et des "zones franches" : Kompong Cham, RN3, RN4, Sihanoukville ...

● Les projets agricoles précédemment agréés qui n'ont pas reçu de début de réalisation seront remis sur le marché et attribués à d'autres investisseurs.

La politique d'"open sky"

● Il est finalement décidé d'autoriser de nouveaux "vols directs" vers Siem Reap en provenance de divers aéroports de la région, par exemple : Hué, Singapour ... L'idée est de "mettre le paquet" sur Siem Reap, pour renforcer l'image d'un Cambodge pacifique et attractif, et ainsi déclencher la décision des investisseurs hésitants.

Le Premier ministre Hun Sen recevra le 21 décembre les représentants du secteur privé, pour les écouter et répondre à leurs questions, marquant ainsi la volonté d'instaurer un climat de partenariat gouvernement-entreprises.

A PROPOS ...**quand les élections ?**

Il n'est pas encore possible de fixer la date des élections communales. Les projets de loi doivent d'abord être examinés par le Conseil des Juristes (c'est en cours), puis par le Conseil des Ministres, avant d'être envoyés à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Le projet de loi prévoit que les élections doivent avoir lieu 9 mois après son adoption par le parlement. Les élections ne

pourront donc avoir lieu au plus tôt que vers la fin de 2000.

élections communales : pas de mystère !

Le député de l'opposition Son Chhay, dans son interview à *Cambodge Nouveau* (n° 124), se plaint que la préparation des élections communales soit "mystérieuse". Mais il existe en réalité un lieu où ces élections sont préparées et discutées en toute transparence, les réunions mensuelles du **Centre Cambodgien pour la Résolution des Conflits**, organisées par M.

Ok Serei Sopheak. Comme il l'a expliqué dans *cn* 122, à ces réunions participent toutes les parties concernées : les 5 ministères-clé, le NEC (Comité Electoral National), les 3 ONG COMFREL, COFFEL et NICFEC, le PNUD, l'UNHRC, le CCC, NGO Forum, ... et les partis politiques, dont un représentant du parti de Sam Rainsy. "M. Son Chhay devrait le savoir, nous dit M. Ok Serei Sopheak, d'autant plus que les compte-rendus des discussions sont envoyés aux partis. Il n'y a rien de mystérieux dans la

préparation des élections".

procès des khmer rouges

Un juriste français doit venir pendant environ une semaine (après des juristes russe et indien) pour finaliser le projet de loi.

Sam Rainsy / R. Jennar - Monde diplomatique

On aura le 14.12 le résultat du procès en diffamation intenté par Sam Rainsy contre Raoul Jannar et *Le Monde Diplomatique* (*cn* 116, 124) passé à Paris devant la 17ème chambre correctionnelle (suite p. 4)

Depuis le dernier point sur le réseau routier

SPECIAL ROUTES

seau du Cambodge en janvier dernier (cn 106) le schéma n'a

pas fondamentalement changé, si ce n'est que les programmes ont pris du retard.

Après les Etats-Unis, qui ont réhabilité la nationale 4 Phnom Penh - Sihanoukville de bout en bout, et les Japonais qui viennent de terminer la section Phnom Penh - Kompong Thom de la route 6, la section Skun - Kompong Cham de la route 7, et construisent à Kompong Cham le pont sur le Mékong, ce sont maintenant les grands bailleurs de fonds, Banque Asiatique de Développement et Banque Mondiale qui financent, sur prêts "bonifiés", la réhabilitation des grands axes routiers du Cambodge.

Grâce à ces prêts, 45,31 millions de dollars de la Banque Mondiale signés en avril 1999 et 68 millions de dollars de la Banque Asiatique signés en novembre, les travaux prévus sur les routes 1, 5, 6 et 7 pourront commencer en mars ou avril 2000. Ils doivent durer 3 ans.

Cependant, malgré l'importance de l'effort, on est encore loin du but. Des capitales provinciales comme Koh Kong (route 48, liaison avec la RN4), Ban Lung (route 78, sans doute la plus urgente), Stung Treng (nationale 7) ..., sont inatteignables par voie terrestre; la liaison avec le Laos est impraticable; et la réhabilitation de ces routes-là n'est pas encore programmée.

Route 5 : de Phnom Penh à Battambang et Sisophon : le financement BAD est là. Les travaux doivent commencer en mars 2000. De Sisophon à Poipet (frontière) : on ne sait pas. Il est question d'une privatisation, comme

le point sur le réseau routier

un entretien avec M. Yeath Bunna
Ministère des Travaux Publics et des Transports

pour la section Sisophon-Siem Reap. Mais la législation correspondante n'existe pas encore. Et en attendant que le niveau du trafic justifie un contrat "BOT", on pourrait avoir une période transitoire : le gouvernement réhabilite cette section sur ses fonds d'entretien des routes, et peut-être collecte une redevance sur les camions et sur les véhicules de tourisme.

Route 6 : de Phnom Penh à Kompong Thom la route est bonne de bout en bout. Elle a été financée par le Japon. De Kompong Thom à la frontière de la province avec celle de Siem Reap, le financement est celui de l'ADB. De cette frontière à Siem Reap, financement Banque Mondiale, y compris 10 ponts de l'époque angkorienne, notamment Kompong Kday, le Japon est consultant et réalise de courtes sections près de Siem Reap.

De Siem Reap à la frontière thaïlandaise, pas de financement prévu. Comme on peut prévoir un fort trafic en provenance de Thaïlande (voir ci-dessus). Six entreprises ont déjà fait connaître leur intérêt.

Route 7 : de Skun (jonction avec la RN6) au pont en construction sur le Mékong, la route est terminée. De la jonction avec la route 11 (vers Prey Veng et Neak Luong), quelques km à l'est du pont, jusqu'à Kratie, financement ADB. Début des travaux sans doute en mars. Durée 3 ans. Cette route fera beaucoup pour le désenclavement de la province de Kratie (cn 117). De Kratie à Stung Treng et la frontière

avec le Laos, rien n'est encore prévu.

Dans le schéma "Asian Highway" de l'ESCAP (p. 7), la liaison Vientiane - Takhek - Kratie - Phnom Penh - Sihanoukville s'appelle "route 11".

Route 1, section Neak Luong-Bavet (frontière avec le Vietnam) : les contrats sont sur le point d'être signés, commencement des travaux sans doute début mars 2000. Durée : 3 ans.

La traversée du Mékong est maintenant assurée par deux bacs modernes grâce au Danemark.

Pour la section **Neak Luong - Phnom Penh**, "réhabilitée" en 1995-96 (bas-côtés réparés et resurfacement à titre de travaux d'urgence destinés à durer environ 3 ans), elle s'est dégradée faute d'entretien, à cause aussi des camions qui dépassent souvent les charges autorisées. Un resurfacement est prévu pour 800 000 dollars; même calendrier que pour la section Neak-Luong-Bavet.

Cette route n° 1 est destinée, avec la route 5, à devenir une section de la route 1 de l'Asian Highway. On reprendra l'actuel tracé, parce qu'il reviendrait beaucoup trop cher d'en créer un autre (qui suppose une digue importante). Il faudra naturellement élargir la route actuelle, cela entraînera d'importants déplacements de maisons. En attendant ce que l'on réalise est du type ESCAP "classe III" (p. 7).

Le contournement de Phnom Penh : une étude de reconnaissance a été faite par l'Institut de développement des infrastructures japonais. Il suppose un nouveau pont sur le Bassac. On espère le financer partiellement avec des fonds restant des travaux sur la RN1. Pour le reste il faudra un financement extérieur : le Japon ?

Mais sans attendre il faut organiser une meilleure traversée de Phnom Penh.

Route 3 de Phnom Penh à Kampot et Veal Rinh (jonction avec la RN4) : elle se dégrade comme la RN1. La section Kampot - Veal Rinh, 11 km, est mauvaise. Financement Banque Mondiale. Les travaux doivent commencer fin 2000.

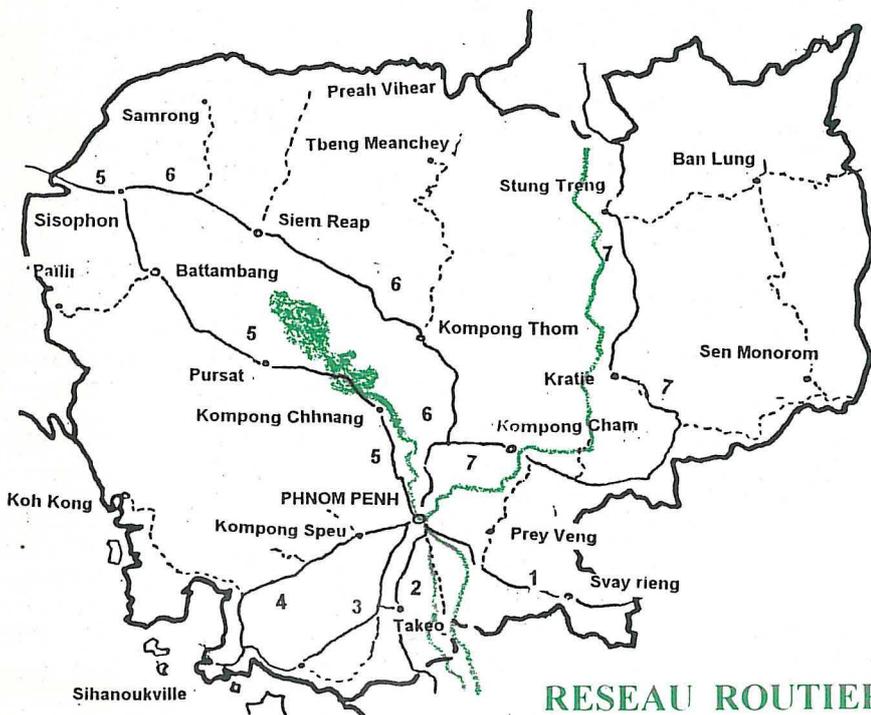
Liaison côtière : une étude de pré-faisabilité de la BAD concerne une route joignant Trat en Thaïlande, Koh Kong, et rejoignant le Vietnam.

Quant au réseau des **routes secondaires**, très dégradé et si important pour la vie des villageois et le développement de l'économie locale, il existe un plan à 5 ans, mais pas de calendrier officiel de réhabilitation. Le budget 2000 prévoit des crédits pour l'entretien des routes.

Dans le cadre d'une "stratégie pour les transports", la Banque Mondiale l'envisage avec le concours du gouvernement, de l'ADB, de l'OMT (ILO, programme *food for work*), du Japon (voir p. 3).

Entretien des routes : il doit être normalement assuré par une taxe sur les carburants. Mais s'il ne l'est pas, insiste M. Yeath Bunna, il faut que le gouvernement le prenne en charge. Il s'agit là de collecter 8 à 10 millions de dollars.

Une suggestion : que le ministère des Travaux publics et des Transports soit chargé du contrôle de la qualité des routes.



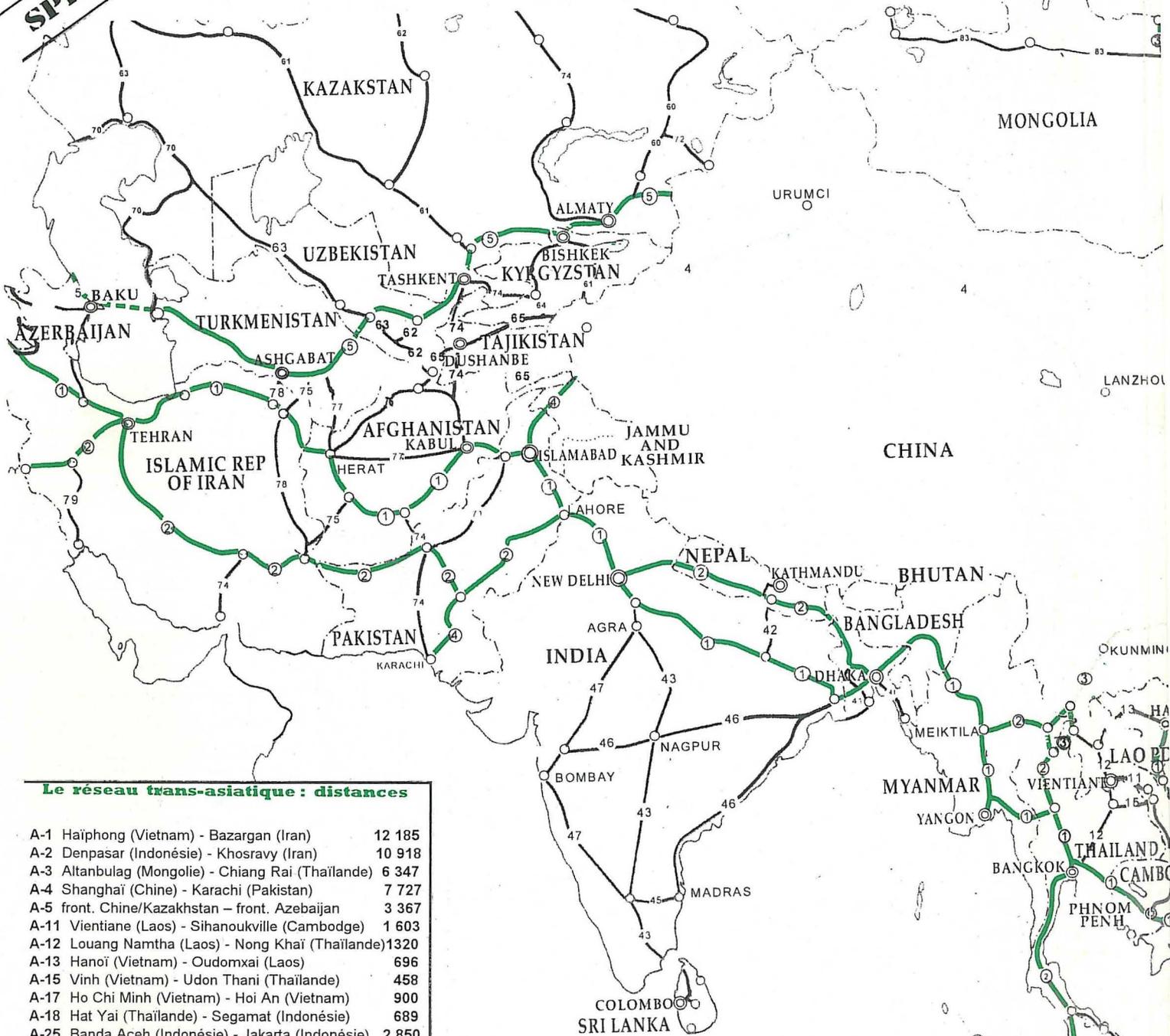
Cartographie c.n.

**RESEAU ROUTIER
simplifié**

SPECIAL ROUTES

ASIAN HIGHWAY

Le futur réseau autoroutier trans-asiatique



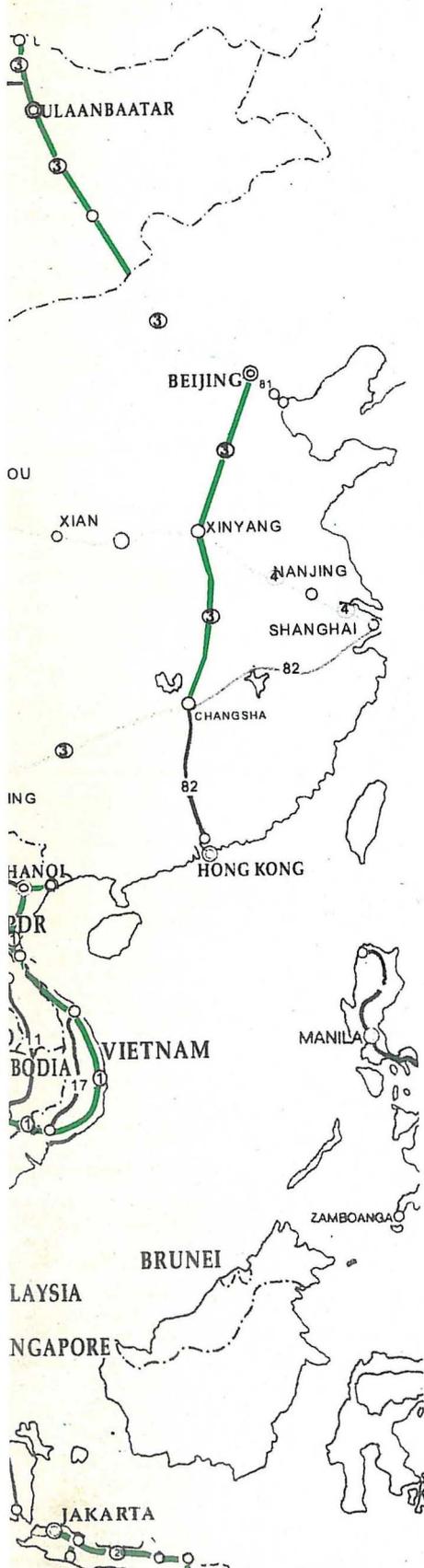
Le réseau trans-asiatique : distances

A-1	Haiphong (Vietnam) - Bazargan (Iran)	12 185
A-2	Denpasar (Indonésie) - Khosravy (Iran)	10 918
A-3	Altanbulag (Mongolie) - Chiang Rai (Thaïlande)	6 347
A-4	Shanghai (Chine) - Karachi (Pakistan)	7 727
A-5	front. Chine/Kazakhstan - front. Azerbaijan	3 367
A-11	Vientiane (Laos) - Sihanoukville (Cambodge)	1 603
A-12	Louang Namtha (Laos) - Nong Khai (Thaïlande)	1320
A-13	Hanoi (Vietnam) - Oudomxai (Laos)	696
A-15	Vinh (Vietnam) - Udon Thani (Thaïlande)	458
A-17	Ho Chi Minh (Vietnam) - Hoi An (Vietnam)	900
A-18	Hat Yai (Thaïlande) - Segamat (Indonésie)	689
A-25	Banda Aceh (Indonésie) - Jakarta (Indonésie)	2 850
A-26	Laoag (Philippines) - Zaboanga (Philippines)	3 051
A-41	Cox Bazaar (Bangladesh) - Mongla (Bangladesh)	706
A-42	Kathmadu (Népal) - Bahri (Inde)	636
A-43	Agra (Inde) - Matara (Sri Lanka)	2 995
A-44	Dambulla (Sri Lanka) - Trincomalee (Sri Lanka)	108
A-45	Calcutta (Inde) - Bangalore (Inde)	2 057
A-46	Tharpokharia (Inde) - Dhuria (Inde)	1 438
A-47	Gwalior (Inde) - Bangalore (Inde)	2 096
A-60	front. russe (Khazakstan) - Saryozek (Khazak.)	1 512
A-61	front. chinoise (Kyrgystan) - front. Russe (Kazak.)	2 610
A-62	Petropavl (Khazak.) - Mazar-e sharif (Afghani.)	1 870
A-63	Oral (Kazakhstan) - Gubar (Ouzbékistan)	1 737
A-64	front. Chinoise (Kyrgystan) - Osh (Kyrgys.)	262
A-65	Sary-Tash (Kyrgystan) - Termez (Ouzbékistan)	742
A-66	front. chinoise (Tadjikistan) - Kafirmigan (Tadj.)	970
A-67	front. Géorgie (Azerbaïdjan) - Baku (Azerbaïdjan)	433

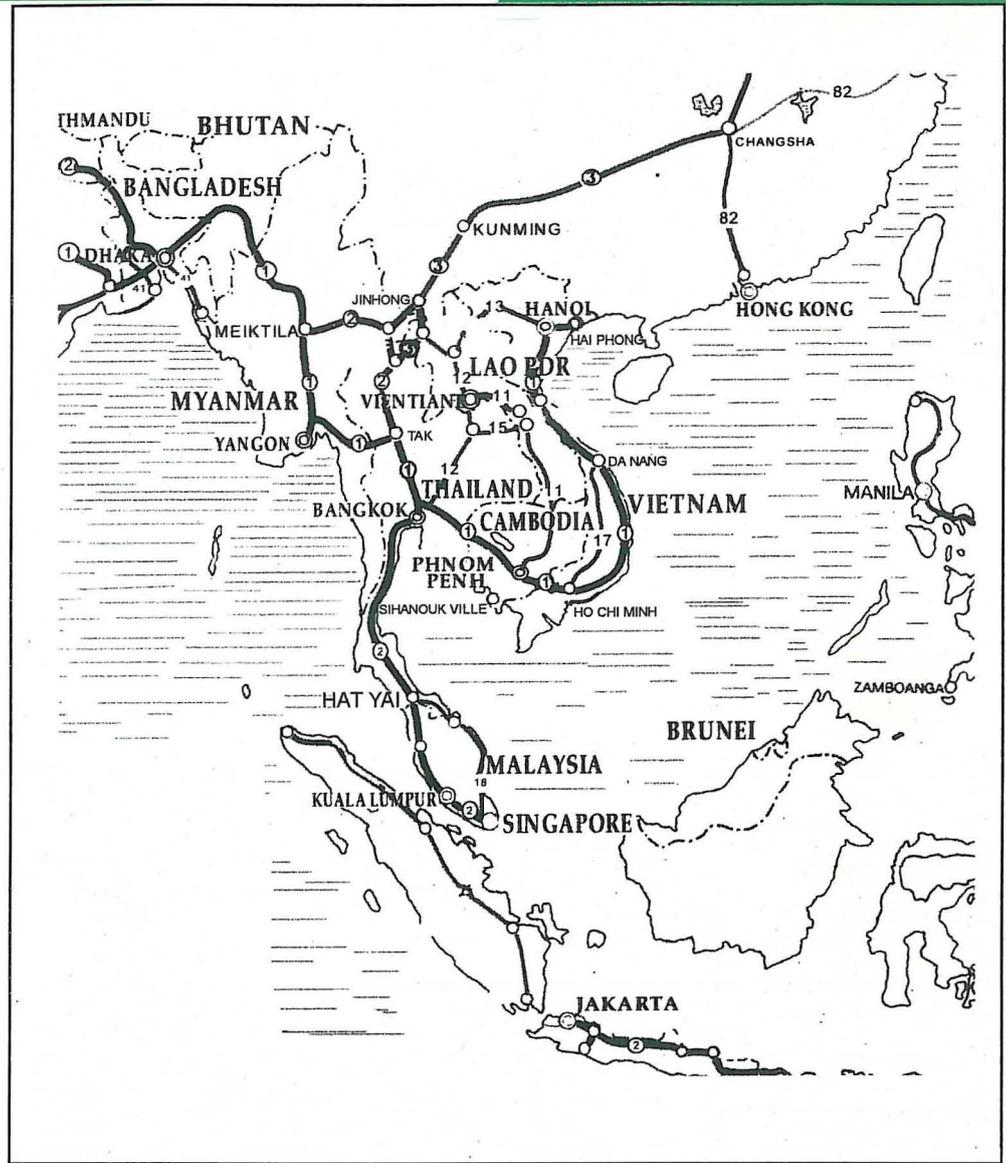
A-68	Aygehovit (Arménie) - Yerevan (Arménie)	167
A-69	front. Géorgie (Arménie) - Dzulla (Iran)	650
A-70	Baku (Azerbaïdjan) - front. Russe (Kazakhstan)	2 220
A-71	Peshawar (Pakistan) - Quetta (Pakistan)	882
A-72	Beskoï (Kazakhstan) - Druzhba (Kazakhstan)	176
A-74	front. Russe (Kazakhstan) - Karachi (Pakistan)	4 700
A-75	Tejen (Turkmenistan) - Zahedan (Iran)	985
A-76	Kabul (Afghanistan) - Herat (Afghanistan)	1 212
A-77	Kabul (Afghanistan) - Mary (Afghanistan)	1 320
A-78	Ashgabat (Turkmen.) - Bandar-e Abbas (Iran)	1 431
A-79	front. Géorgie (Arménie) - Khoramshahr (Iran)	1 100
A-81	Beijin (Chine) - Tanggu (Chine)	209
A-82	Shanghai. (Chine) - Shenzhen (Chine)	2 010
A-83	Ulaanbatar (Mongolie) - Borshoo (Mongolie)	1 347

total 90 603

Asie



cartographie Sambath Hou
d'après document ESCAP



Le réseau routier trans-asiatique

(connexion entre la route et le rail).

L' ESCAP, Commission Economique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU (l'une des 5 commissions régionales, basée à Bangkok) a commencé l'étude d'un réseau routier trans-asiatique il y a 40 ans. Tenant compte des nouvelles techniques de transport (conteneurisation, ...) et du développement économique, ces études ont été récemment mises au point. Le résultat :

un projet de réseau routier d'environ 90 000 km, desservant 25 pays : 5 routes internationales totalisant 40 000 km, et 37 routes sub-régionales totalisant 50 000 km.

Le réseau routier trans-asiatique est destiné à "promouvoir le commerce international et le tourisme en Asie".

Le principe de base qui a déterminé le choix des routes composant le réseau -comme le tracé des voies ferrées- : **un nombre minimum de liaisons, pour un maximum d'utilisation.**

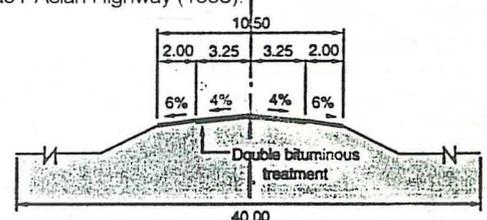
Ce choix obéit aux critères suivants :

- liaisons de capitale à capitale, pour le transport international;
- liaisons entre les principaux centres de productions industrielles et agricoles et les zones de développement;
- liaisons avec les principaux ports fluviaux et maritimes (connexion entre les transports par eau et par route);
- liaisons avec les principaux terminaux à containers

Passage des frontières : l'ESCAP préconise des mesures précises pour harmoniser et faciliter le passage des frontières : respect des "7 conventions internationales de la résolution 48/11" (trafic routier, carnets TIR, signalisation, entrée provisoire de véhicules routiers, containers, contrôles aux frontières, ...), des 2 conventions sur le transit international, ...

La réalisation dans la Péninsule relève de la Greater Mekong Sub-region (GMS) guidée par l'ADB. En 2003 devrait être réalisé le "corridor est-ouest" de Bangkok à travers le Laos et le Vietnam par Savannakhet, et la liaison Bangkok - Phnom Penh - Ho Chi Minh Ville.

Quelles routes ? Pour l'instant, nous dit M. Yeath Bunna, les routes réalisées sont du type classe III de l'Asian Highway (1993).



CLASS III (LEVEL TERRAIN)
(Desirable width)

BANQUE MONDIALE

projet d'assistance 1999-2003

un entretien avec **M. B. Mbida-Essama**
Chef du Bureau de la Banque Mondiale au Cambodge

"Ajustements structurels" ?

On a parlé d'une allocation de la Banque Mondiale au Cambodge de 40 millions de dollars à titre d'"ajustements structurels" (en 120). En fait la décision n'est pas prise. De nouvelles missions de la Banque Mondiale doivent avoir lieu, notamment les 6 et 7 décembre. Une mission de programmation déterminera les interventions de la Banque Mondiale pour les 3 ans à venir.

Assistance conditionnelle

On doit se rappeler que l'aide de la Banque Mondiale est conditionnée par une série de critères qui font l'objet d'évaluations précises, selon une "grille" qui est la même pour tous les pays concernés : transparence, respect des droits de l'Homme, qualité de la gestion, ... le premier de tous ces critères étant le revenu annuel moyen par habitant (au Cambodge il est estimé à 280 \$).

La "bonne gouvernance" est un facteur très important, qui peut entraîner une "décote" dans la proportion de 1 à 4.

Cambodge : état des lieux

Dans une esquisse de la stratégie d'assistance au Cambodge pour les 3 années à venir ("draft outline for discussion") le "groupe Banque Mondiale" (IDA, IFC, FIAS, MIGA, WBI), dresse d'abord un tableau général réaliste de la situation du Cambodge. Bref aperçu :

- la stabilité politique est reve-

nue mais l'environnement politique demeure fragile;

- l'économie a été sévèrement touchée en 1997 et 1998, en particulier le Tourisme et la Construction; peu de progrès dans les réformes structurelles; faiblesse de la fiscalité; mauvaise répartition des dépenses; forte dépendance de l'aide extérieure;

- mais des signes de redressement : introduction réussie de la TVA; lutte contre les coupes de bois illégales; prémisses de démobilité d'un tiers des effectifs (soit 55 000 hommes) et de réforme administrative; taux de croissance pour 1999 : 4 %; inflation : 6-7 %; réserves : 3,5 mois d'importations; secteur privé encore peu développé, mais entreprises informelles dynamiques; faiblesses de l'"environnement" dans les domaines du droit de propriété, du respect des contrats et du règlement des litiges, des routes rurales, des télécommunications et de l'électricité du crédit commercial ...

- la pauvreté : malgré des progrès depuis 1993-94, 36 % de la population est encore au-dessous du "seuil de pauvreté", principalement dans les zones rurales, et les inégalités augmentent; 20 % des villageois manquent de nourriture; la malnutrition est courante; moins de 20 % de la population hors de Phnom Penh a accès à l'eau potable; moins de 10 % à l'électricité; il y a beaucoup de groupes "vulnérables" : réfugiés, veuves, orphelins, handicapés (le taux le plus élevé au monde), minorités ethniques, squatters (80 000 à Phnom Penh en 1990, 200 000 en 1997); il n'existe pratiquement pas d'assistance sociale; d'où l'augmentation du trafic de femmes et d'enfants;

- éducation : le "capital humain" a été très affecté par les conflits et le manque de ressources affectées à l'éducation. Malgré de réels progrès depuis 10 ans, le niveau en quantité et qualité est faible. 24 % de la population active (31 % des femmes) n'a jamais été à l'école.

- la santé : tuberculose, malaria, sida sont particulièrement répandus; la mortalité infantile est très élevée; l'in-

frastructure sanitaire et le niveau des personnels sont faibles; fréquent manque de médicaments courants; soins trop chers pour les démunis; budget Santé très faible ...

- "Derrière tous ces problèmes on trouve ceux, fondamentaux, d'une gouvernance faible et de la corruption dans le secteur public - un legs de l'histoire récente du Cambodge (...) L'administration publique est pléthorique et mal formée. Les responsabilités sont mal définies. Les niveaux de compétence techniques et de gestion sont faibles (...). La corruption est évidente et prouvée, y compris exemptions fiscales et douanières, exploitation illégale de la forêt, petite corruption des agents des douanes et des impôts, coulage et détournements des fonds publics (...)

"Le système judiciaire fonctionne à peine ..."

Objectifs pour le moyen terme

Le rapport du "groupe Banque mondiale" reprend les objectifs du gouvernement tels qu'exprimés dans la "plate-forme pour la seconde législature 1998-2003" : diminution de la pauvreté et réalisation d'une croissance économique durable par : - la préservation de la stabilité sociale et de la sécurité; - l'amélioration des compétences; - le renforcement des infrastructures et le développement d'un environnement qui favorise l'investissement privé; - la protection et la préservation de l'environnement naturel; - l'amélioration du revenu national grâce à une politique fiscale responsable et transparente; - l'encouragement du secteur privé, moteur de la croissance, de l'investissement et de la création d'emplois.

Le rapport du groupe Banque mondiale insiste toutefois sur la nécessité de réformes de grande ampleur, macro-économiques, structurelles et par-dessus tout de "gouvernance" : "établir des principes de gouvernement clairs, la responsabilité, le

respect de la loi, et affronter avec décision la corruption et la mauvaise gouvernance dans tous les domaines, c'est la première de toutes les priorités dans le programme de développement".

Principes généraux

Avec l'expérience des années passées, il apparaît que, pour une meilleure efficacité, des progrès sont à réaliser dans plusieurs directions. En simplifiant :

- une attitude plus "partenariale" des organismes d'aide;
- une meilleure coordination entre tous les organismes d'aide, bailleurs de fonds et ONG et le gouvernement, avec des "points" réguliers;
- une approche et des stratégies sectorielles, en recherchant la synergie.

Stratégies

1. Pour briser le cercle de la pauvreté : investir directement dans des activités locales génératrices de revenus, les infrastructures, l'éducation et la santé.

2. Aider à construire le cadre d'une bonne gouvernance, y compris le cadre légal et juridique, développer la capacité des institutions à mener à bien les réformes macro-économiques et structurelles.

3. Piloter des approches sectorielles dans trois domaines prioritaires : santé, infrastructure rurale (en commençant par le transport routier), et la "gouvernance". Il appartient au gouvernement d'en être le moteur

L'approche sectorielle

Santé : le projet Fonds social 2 prévoit la construction de services de santé ruraux, la création d'un comité de coordination et la préparation d'un plan d'action à 5 ans; préparation d'un manuel pratique; identification des besoins de financement concernant la santé et les infrastructures liées : eau potable,

Indicateurs sociaux

Indice de pauvreté	36,1
rural	40,1
urbain	29,9
Mortalité infantile (1000)	110,0
Malnutrition <5ans	50 %
Scolarité primaire	67,9 %
Scolarité secondaire	14,1 %
Espérance de vie	54,4 ans
accès à l'eau pota.	13,0 %

Le niveau du Cambodge est ainsi bien inférieur au niveau moyen des pays de l'Asie orientale et du Pacifique, notamment pour la mortalité infantile : 110 pour 1000 contre 37; la malnutrition infantile : 50 % contre 16 %; l'éducation primaire : 67 % contre 98 %; l'espérance de vie : 54,4 ans contre 69; ...

Les projets financés par la Banque Mondiale

projets	signé le	mio \$	déboursé 31.8	fin le
Réhabilitation de routes	4.1999	45,31	0,00	6.2004
Electricité à Phnom Penh	10.1995	40,00	32,02	12.1999
Amélior. prod. Agricole	3.1997	27,00	1,17	6.2002
Santé	3.1997	30,40	6,65	3.2002
Assistance technique	12.1994	17,00	13,40	6.2001
Aide sociale	8.1995	20,00	18,42	12.1999
Eau potable urbaine	3.1998	30,96	3,75	12.2002
Aide sociale 2	4.1999	25,00	1,33	12.2002
Village du nord-est	7.1999	5,00	0,00	4.2002
Education		5,00	0,00	
Bio-diversité	négociat.	5,00	0,00	
Utilisation de l'eau	négociat.	11,00	0,00	
total		261,67		

BANQUE MONDIALE

(suite de la page 3)
hygiène.

Transport : en coordination avec d'autres bailleurs de fonds, ADB, ILO, Japon, il est prévu de mettre au point une stratégie pour le secteur des Transports, comportant en particulier l'amélioration des routes rurales.

Gouvernance : il s'agit de promouvoir l'intégrité, la responsabilité et l'efficacité du secteur public, de faire respecter la loi.

Trois scénarios

Le programme d'assistance au Cambodge (CAS) proposé par le groupe Banque mondiale porte sur une durée de 4 ans, y compris l'année fiscale en cours (commencée le 1er juillet) de façon à coïncider avec la durée de l'actuelle législature.

Trois niveaux d'assistance

sont prévus, selon que les progrès seront plus ou moins affirmés :

- **hypothèse "de base"** : complète réforme macro-économique, la stabilité macro-économique est maintenue, il y a avancée des réformes structurelles et gouvernementales conformément aux objectifs de l'IDA et du FMI, un plan d'action gouvernemental est préparé et sa réalisation est commencée. Dans cette hypothèse, les prêts atteindraient 160 millions de dollars sur 4 ans, soit en moyenne **40 millions par an**, un nombre limité d'investissements dans le développement social et rural et les infrastructures physiques. L'assistance serait dirigée directement sur les plus pauvres, et sur la réforme de la gouvernance, des structures et des institutions.

- **hypothèse haute** : scénario accéléré, les objectifs sont dépassés : décentralisation fiscale, dépenses sociales en faveur des régions les plus pauvres, lancement d'un vaste programme de démobilisation, réalisation du Plan d'action gouvernemental, ... Alors les prêts atteignent **75 millions de dollars par an**.

- **hypothèse basse** : la situation politique se détériore, la sécurité diminue, la stabilité macro-économique est compromise, les problèmes de fiscalité, d'exploitation forestière, de retard des dépenses sociales ... persistent. Alors les prêts seraient réduits à **15 millions de dollars par an**, l'équivalent d'un seul investissement par an, qui viserait à protéger les plus pauvres et les groupes vulnérables.

Au bout, la récompense

Après le diagnostic et l'ordonnance, le rapport du groupe

Banque mondiale donne aussi des raisons d'espérer : *"Le développement à moyen terme du Cambodge dépend pour une part de sa capacité à exploiter les facteurs de croissance, en particulier ses richesses naturelles, mais avant tout de la rapidité et de l'ampleur des réformes publiques."*

"Les plus récentes projections montrent que si le gouvernement continue à renforcer la stabilité macro-économique, notamment grâce à une politique fiscale prudente, et surtout poursuit les réformes structurelles dans les domaines de l'exploitation forestière, de la démobilitisation et de la réforme administrative, l'investissement intérieur repartira et l'investissement extérieur accélèrera."

"La croissance du PNB atteindrait alors environ 6 % par an et l'inflation diminuerait à environ 4 %"

BUDGET 2000

On constate dans le projet de budget pour 2000, une très nette augmentation des dépenses en faveur de la **Santé** (+ 51 %) et de l'**Education** (+ 46,8 %), deux domaines auparavant sacrifiés aux besoins de la Défense et de l'Intérieur (c.n. 120 et 121).

L'opposition reconnaît le progrès - tout en l'estimant très insuffisant, comme le reconnaît lui-même le ministre des Finances et de l'Economie Keat Chhon : puisque les hostilités sont finies, puisque l'intégration des anciens khmers rouges est réalisée, puisqu'on a officiellement repéré des effectifs fantômes - avec des familles fantômes - qu'en bonne logique on ne doit plus rémunérer, ni équiper, ni nourrir, on devrait constater une chute plus nette du budget de la Défense, qui reste en fait à peu près au même niveau, ne diminuant qu'en pourcentage.

De même, si l'on constate

une nette amélioration des ressources en faveur des Travaux publics, des Ressources en eau, de la Justice, du Développement rural, de l'Environnement... on constate aussi une forte augmentation des dépenses de l'Intérieur. Le budget lui-même est en augmentation de presque 60 %, en partie à cause d'une augmentation prévue des recettes fiscales, et en partie à cause de l'augmentation de l'aide étrangère, dont la part passe de 16,7 % dans le

budget 1999 à 36 % dans le budget 2000.

retards de dépenses

Un étonnement : pourquoi certains ministères, la Santé notamment, ont-ils de si importants retards de dépenses (c.n. 120) ?

"Ce n'est pas que l'argent manque dans la caisse de l'Etat. Le Trésor a de l'argent, on peut même dire qu'en 1999 la trésorerie est bonne, meilleure que les années précédentes à cause de bonnes rentrées fiscales", nous dit M. Mong Sim, de la direction du Budget au ministère des Finances. Les retards s'expliquent par des len-

teurs et difficultés administratives. Voici le schéma :

Depuis la mi-1996 le ministère des Finances applique la réforme des finances publiques telle qu'elle est définie notamment par 3 anukret : - sur le règlement général de la comptabilité (82 du 5 novembre 1995), - sur les contrôles financiers, - sur les marchés publics. Cette réforme introduit le principe de la séparation entre ordonnateurs (les ministères) et comptables. Et elle introduit ce qu'on appelle le "paiement direct".

Alors qu'auparavant le ministère qui voulait

(suite p. 8)

difficile "réalisation"

"Dé-dollariser" le Cambodge, où toutes les transactions importantes se font en dollars, est bien difficile - et ce n'est peut-être pas souhaitable pour un avenir proche. Mais pourrait-on "réaliser" dans une certaine mesure certaines transactions ?

Le ministère du Commerce a entrepris de convaincre les restaurants, hôtels, ... d'afficher leurs prix en riels exclusivement et de ne pas accepter que des riels.

Les restaurateurs ne font aucune opposition au principe d'une "réalisation", mais ils font remarquer que cette "réalisation" suppose la présence d'un changeur d'argent à proximité. Et qu'elle est rendue impraticable par le manque de coupures de 5 000 riels et au-delà : comment payer une addition de 35 000 à 100 000 riels, une note d'hôtel de 200 000

riels en coupures de 500 ?

On peut obtenir une dérogation, renouvelable chaque année. Selon M. Sim Kok Heng, du ministère du Commerce, qui vise "entre 5000 et 10 000 commerçants", le coût de la dérogation est de 280 000 riels (soit 72,5 dollars) "grand maximum".

Cette somme se décompose ainsi : 50 000 riels au ministère du Commerce, 80 000 à la municipalité, 3 timbres à 1000 riels soit 3000 riels, 80 000 riels au "département de la ville", 67 000 riels à la direction du Commerce intérieur. Total 280 000 riels.

Cependant certaines expériences pratiques montrent que ce coût est parfois, dans l'esprit des collecteurs, nettement plus élevé. D'où les réticences des collectés. Ils aimeraient que cette taxe repose sur un texte précis.

A PROPOS ...

le 23 novembre.

Selon une source parisienne le plus probable est que Sam Rainsy sera débouté de sa plainte

"navette" ou non ?

A la suite du paragraphe sur la "navette" dans c.n. 124 p. 3, un lecteur nous dit : l'Assemblée n'est pas obligée de tenir compte des objections ou de l'opposition du Sénat, il n'y a pas de seconde lecture obligatoire

(ce que l'on appelle la "navette" en français), parce que pour l'instant le Sénat, dont les membres n'ont pas été élus mais désignés, n'a pas le pouvoir législatif.

Le Conseiller juridique de l'Assemblée nationale, Dr Chhim Phalvorun, nous confirme cependant : selon l'article 113 de l'amendement à la Constitution (décret NSRKM n° 0399/01 du 8 mars 1999), les lois adoptées par l'Assemblée vont obligatoirement au Sénat pour examen. Si le Sénat, à la majorité

absolue de ses membres, propose une rectification (suite p. 8)

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement



directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Mise en pages Pen Mary
Cartographie Sambath Houth
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail cn@forum.org.kh

SOK CHENDA

(suite de la page 2)

Parmi les questions qui ont été posées à l'orateur :

- **les quotas** ont-ils été vraiment un frein aux exportations ? Les MFN et GSP ont au contraire beaucoup contribué aux exportations, suscitant environ 250 demandes d'agrément. Les freins ne sont-ils pas plutôt : les impôts, la lenteur des procédures, le coût de la main d'œuvre ?

- **la sécurité** : y a-t-il à Phnom Penh vraiment plus d'insécurité qu'ailleurs ? Réponse : l'insécurité est désignée par l'IFC. Mais il est vrai qu'il y a plutôt "perception d'insécurité". L'interlocuteur signale que prochainement 200 journalistes étrangers vont voyager par le train de Phnom Penh à Kampot.

- **infrastructures** : oui l'électricité, le téléphone, les transports ... sont chers. Mais ce n'est pas un facteur discriminatoire. Les tarifs du shipping ont beaucoup baissé, ceux des transports et de l'électricité baisseront.

- **Education-formation** : il faut plus de techniciens, des gens derrière les chirurgiens, les ingénieurs ... C'est d'ailleurs la préoccupation

de l'ITC qui forme plus de techniciens supérieurs que d'ingénieurs.

Le Conseiller culturel de l'Ambassade de France rappelle le rôle de la France dans la formation, notamment pour la médecine, l'enseignement supérieur, l'ITC.

Où investir ? Dans les plantations (palmiers à huile, hévéas...), l'agro-alimentaire (soja, ...), dans l'élevage ... Le montage électronique ? C'est trop tôt, et il faudrait des études marketing.

- **les problèmes fonciers** : ils sont pour les investisseurs un important facteur d'insécurité.

- **arbitrage des litiges** : il manque une législation. Pour un arbitrage international (EXIT), le Cambodge manquerait des moyens nécessaires à son application. Mais le projet de loi sur l'arbitrage commercial est en phase de finalisation.

- **Tourisme** : il faudrait une politique qui soit l'expression conjointe de plusieurs ministères, par exemple Tourisme et Culture ...

- **relations gouvernement-entreprises** : il faudrait que le dialogue s'instaure avec un panel intergouvernemental.

- **comment libérer l'énergie** d'entreprendre ?

Réponse : il faut d'une part une vision gouvernementale claire à quoi les gens adhèrent. Il faut aussi un cadre juridique.

Nous allons maintenant affiner la plate-forme politique, avec une approche sectorielle qui coordonnera les actions ministérielles.

L'entreprénariat dépend aussi du financement (taux de crédit ...), des réseaux de (Chambres de Commerce ...)

A PROPOS ...

(suite de la page 5)

L'Assemblée doit obligatoirement faire l'examen de cette loi en 2ème lecture sur les points soulevés par le Sénat.

L'Assemblée nationale après un délai de 30 jours, vote "ouvert", en séance plénière, à la majorité absolue. Le projet ou proposition de loi adopté dans ces conditions est envoyé au Roi pour être promulgué.

(Il n'est arrivé qu'une fois que le Sénat refuse un article de loi - pour inconstitutionnalité).

BUDGET 2000

(suite de la page 4)

dépenser faisait la demande au ministère des Finances qui envoyait un ordre de paiement au Trésor, qui remettait l'argent au ministère, qui payait lui-même ainsi ses dépenses, maintenant les ministères ne reçoivent pas l'argent du Trésor.

Pour ses dépenses un ministère doit suivre plusieurs étapes : engagement, liquidation, et mandat qui doit être visé par le contrôleur financier. Ce mandat est envoyé au Trésor, qui paie directement fournisseur.

Le principe de la séparation a deux exceptions :

- les salaires des fonctionnaires sont payés par le Trésor qui les remet à l'"agent payeur" de chaque ministère.

- et la "régie d'avance". Pour disposer de fonds pour ses dépenses occasionnelles, les ministères ont

chez eux des sommes qui leur sont allouées par tranches au cours de l'année (en principe 8 tranches) à condition que les pièces justificatives de la "tranche" précédente (mandat signé par l'ordonateur et par le contrôleur financier) aient été fournies au Trésor.

Un ministère comme celui de la Santé, qui fonctionne sur "régies d'avance", a grande peine à collationner les pièces justificatives, qui proviennent de tous les districts. Et tant que la régularisation n'est pas faite, la "tranche" suivante n'est pas débloquée.

En 2000 le système va être amélioré par le système dit PAP (Programme d'Actions Prioritaires) qui doit concerner les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation nationale, de la Santé, de l'Environnement.

Et on va sans doute supprimer quelques étapes dans la procédure pour aller plus vite.

INFORMATION à tous les clients d'Indochine Insurance :

depuis le 1er septembre, Indochine Insurance met en service gratuitement son

Service d'Assistance 24h/24

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- Service Gratuit, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.



"La raison du plus fort est toujours la meilleure." !

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,
Choisissez*



indochine
INSURANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge

Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet: www.indochine.net